

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 432

présenté par
M. Charié, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 37

Dans la première phrase de l'alinéa 21 de cet article, supprimer les mots :

« et des membres du conseil d'orientation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'est pas utile de prévoir de conseil d'orientation dans le fonctionnement du fonds de dotation.